

Département de la Moselle
Arrondissement de Thionville
COMMUNE D'ILLANGE

EXTRAIT DU PROCES-VERBAL
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 12 Novembre 2019

Sous la présidence de Daniel PERLATI, Maire

Présents : M. Daniel PERLATI - M. Marc LUCCHINI - Mme Monique LEYENDECKER - Mme Martine GERGAUD - M. Gabriel HOFFMANN - M. François MARQUET - Mme Marie-Thérèse KEUVREUX - M. Patrick GRASSER – Mme Christine KUNERAT - M. Dominique LE PEMP - Mme Valérie HASELMEIER - Mme Nathalie JUNG - M. Christophe LEYENDECKER - M. Christian SUBTIL

Absents excusés : M. Didier JACQUES donne procuration à Mme Christine KUNERAT - Mme Sophie FROMOND donne procuration à M. Daniel PERLATI – Mme Christelle HUNEAU - M. Christophe GUTH.

Conseillers élus : 19 - Conseillers en exercice : 18 - Conseillers présents 14

N° 2019-042 – Rétrocession technique du « réseau d'eaux usées » Mégazone d'Illange-Bertrange Mosiparc Nord

Le Département de la Moselle a confié à la SEBL, l'aménagement de la Mégazone d'Illange-Bertrange. Cet aménagement comprenait la réalisation d'ouvrages publics destinés à être remis aux collectivités compétentes.

Le programme des équipements publics comprenait la réalisation d'un « réseau d'eaux usées » destiné à être remis à la commune d'Illange.

Le Conseil Municipal :

- autorise M. le Maire à signer le procès-verbal de rétrocession.

Fait et délibéré à Illange, les jour, mois et an susdits.

Tous les membres présents ont signé au registre.

La présente délibération a été publiée le 13 novembre 2019

Pour copie conforme,
Illange, le 13 novembre 2019

Le Maire,



Accusé de réception en préfecture
057-215703430-20191112-DCM2019042-DE
Date de télétransmission : 18/11/2019
Date de réception préfecture : 18/11/2019